

## Règlement du concours

1. Le concours "Gagnez un vol pour Oslo » débute le 21 février 2019 à 10h00 et se clôture le 3 mars 2019 à 18h30. Le concours peut être anticipativement interrompu ou reporté par l'organisateur/la direction du concours. Ce concours est organisé par la société Sapa Building Systems Belgium nv, établie Industriezone Roosveld 11, 3400 Landen – Belgique (ci-après dénommée l' "Organisateur").
2. La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous ceux qui le souhaitent, à l'exception des membres du personnel de la société organisatrice et des membres de leur famille. Seuls les participants majeurs d'âge (+de 18 ans) ayant leur lieu de résidence principale en Belgique peuvent remporter le prix mis en jeu.
3. Chaque participant ne peut participer qu'au moyen d'une seule et même adresse e-mail. Les participations multiples d'une même personne à l'aide d'adresses e-mail ou identités différentes ainsi que tout autre procédé similaire entraînera l'exclusion automatique et sans préavis de ce participant. Toute forme de fraude entraînera l'exclusion automatique et sans préavis du participant concerné. Aucune plainte ne sera acceptée.
4. Tout participant au concours est ci-après dénommé le "participant". En participant au concours, le participant déclare implicitement accepter le présent règlement de manière complète et inconditionnelle.
5. Le concours a lieu lors du salon Batibouw sur le Sapa stand 4317 à Brussels Expo et débute le 21 février à 10h00 et se clôture le 3 mars à 18h30.

La participation au concours est totalement gratuite. Le participant doit prendre place dans le Photo Booth sur le stand. Le participant donne sa permission pour prendre une photo, pour participer au concours et pour reprendre ses coordonnées et sa photo dans les canaux de communication de Sapa. Le jury composé de 3 personnes au sein de l'entreprise Hydro Building Systems Belgium nv évaluera les photos selon des critères prédéterminés. La photo qui obtient le plus de points gagnera 2 billets d'avion pour Oslo.

6. Les prix à gagner

Le gagnant recevra deux billets d'avion pour Oslo.

Le participant doit donner l'autorisation à Hydro Building Systems d'inclure sa photo et ses coordonnées dans la procédure du concours et de l'utiliser dans les canaux de communication et approuver le privacy policy.

7. L'envoi ne sera pris en compte pour le concours qu'à condition que l'intégralité des champs du formulaire aient été dûment remplis. Les déclarations incomplètes sur le formulaire concours, en ce compris des informations fausses, mensongères ou déformées, seront écartées. Le participant qui remplit le formulaire de cette manière sera démis de tout droit à l'obtention d'un prix quelconque.
8. Une adresse e-mail erronée ne donne aucun droit à une pendaison de crémaillère. Toute erreur de ce genre entraîne l'élimination du participant. Toute tentative de fraude

entraînera l'exclusion immédiate du participant. L'Organisateur n'aura nullement à se justifier sur ce sujet.

9. En participant au concours, les gagnants acceptent que leur nom, adresse e-mail et identification comme gagnant soient publiés, et abandonnent leurs droits à l'image et à la photographie. Les gagnants acceptent ainsi que leur photo sera publiée dans l'ensemble des canaux de communication de l'Organisateur et des revendeurs (Hommes de métier Alu SAPA) tels que Facebook, site internet, e-newsletters, ...
10. L'Organisateur se réserve le droit d'écourter le concours, de le reporter, de le modifier ou de l'annuler pour cause de force majeure ou toute autre raison ne relevant pas de la volonté de l'Organisateur.
11. L'Organisateur ne peut être tenu responsable des dommages susceptibles de survenir directement ou indirectement dans le cadre du concours, et ce quelles que soient leurs causes, origines, natures ou conséquences. Ceci, même s'il existe un risque de survenance de tels dommages, en ce compris les dommages consécutifs à :
  - (i) une connexion internet défectueuse ou au dysfonctionnement de l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne physique ou morale liée à l'organisateur du concours, ni même les problèmes liés aux réseaux de télécommunication, ordinateurs en ligne, serveurs, fournisseurs d'accès internet, systèmes informatiques ou logiciels,
  - (ii) la possibilité ou l'impossibilité d'accéder à un site internet quelconque, et
  - (iii) l'utilisation du site internet, en ce compris tous les dommages ou virus susceptibles de contaminer et/ou endommager le système informatique ou tout autre chose appartenant au participant.
12. Si le concours devait être annulé pour cause de force majeure, l'Organisateur ne pourra en aucun cas en être tenu responsable. En conséquence, il ne pourra aucunement être fait appel de la décision de l'Organisateur.
13. L'organisateur se réserve le droit de suspendre le concours ou de l'annuler dans chaque juridiction si forcé de le faire pour des raisons légales ou pour des raisons d'autorégulation convaincantes sans aucun droit de compensation de la part des participants.
14. Les erreurs d'impression, fautes de frappe, coquilles et autres types d'erreurs ne peuvent être invoquées comme base d'une obligation ou responsabilité de l'Organisateur.
15. L'Organisateur ne peut être tenu responsable de tout problème de transmission de données par internet ou de problèmes inhérents au traitement électronique des données entraînant une participation valable ou non valable.
16. Par sa participation, le participant accepte le présent règlement du concours de manière complète et inconditionnelle.